



## **INSCRIPTIONS/RÉINSCRIPTIONS 2021/2022**

Le document ci-dessous à pour but d'éclaircir la procédure d'inscription pour chacun.  
merci de prendre le temps de lire les parties qui vous concernent.

Si vous ne trouvez pas votre réponse entre ce document et les pages "inscription club"  
du site, vous pouvez envoyer votre question à [Escalibourne@gmail.com](mailto:Escalibourne@gmail.com).

### **SOMMAIRE**

<b>POUR TOUS .....</b>	<b>p.2</b>
<b>POUR LES RÉINSCRIPTIONS .....</b>	<b>p.3</b>
<b>POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS .....</b>	<b>p.4</b>
<b>FAQ .....</b>	<b>p.5</b>

## POUR TOUS

### **remise liée à la pandémie:**

Comme nous l'avons soumis à l'AG, les ré-inscriptions qui auront lieu dans les temps définis dans ce document pourront bénéficier d'une remise exceptionnelle de 50% sur la part club (en plus de la remise des 10€ habituelle). code "promo": COVID-19

### **Pass Sanitaire:**

À l'heure où ce document est publié, celui-ci est annoncé comme obligatoire pour les activités en salle des plus de 12 ans. Il n'est en aucun cas question de polémiquer sur le sujet au sein de l'association. En adhérant au club d'Escalibourne, vous êtes conscient de la nécessité du pass sanitaire pour accéder à tout ou partie des activités du club, en fonction des contraintes sanitaires qui évolueront.

## POUR TOUS LES ADULTES

### **certificat médical:**

Nous vous rappelons que le certificat médical est obligatoire. Une nouveauté cette année, nous vous demandons de le ramener en version papier pour le 25 septembre (plus de scan à faire). Nous vous rappelons que le terme "alpinisme" doit absolument apparaître. Nous vous invitons à utiliser notre modèle [>> à télécharger ICI <<](#)

### **Contrôle de l'honorabilité:**

La loi impose depuis un an un "contrôle de l'honorabilité" de tous les encadrants (et membres dirigeants), qu'ils soient réguliers ou ponctuels, auprès de mineur ou de majeur, se limitant même à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un entraînement, une séance d'ouverture ou une séance d'initiation. La loi, et c'est normal, nous interdit de contrôler l'ensemble des membres.

Beaucoup, si ce n'est la majorité d'entre vous, participent à ce titre à la vie du club d'où la difficulté de déterminer la liste précise des membres concernés. Par conséquent, toutes les personnes qui sont sur de ne jamais aider à ce titre et qui ne souhaitent pas être soumises à ce contrôle peuvent le faire en cochant l'option "refus de vérification d'honorabilité". Tous les autres seront considérés comme "encadrant" potentiel.

Pour information, ce contrôle est automatisé et concerne la vérification du casier n°2 et le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes. Nous n'avons en aucun cas accès aux informations et seul une incompatibilité entre ces fichiers et le rôle d'un encadrant pourrait nous être remonté.

## POUR LES RÉINSCRIPTIONS

### **Jeunes:**

Le certificat médical est remplacé par un questionnaire santé spécifique: [>> à télécharger ICI <<](#)

Une fois ce questionnaire rempli:

- 1 - s'inscrire via le lien Helloasso entre le 28 juillet et le 5 septembre avec paiement de la part club. Utiliser le code COVID-19 pour une remise de 50% sur la part club (remise suite à la saison 2020/2021).
- 2 - Une fois l'inscription effectuée sur helloasso, prise de licence via le lien qui vous sera envoyé par mail (entre le 1 et le 19 septembre). C'est à ce moment-là que vous pourrez également prendre l'assurance.
- 3 - Si nécessaire, en fonction des réponses au questionnaire de santé, ramener un certificat médical en papier avant le 25 septembre au local. [>> modèle certificat médical <<](#)

### ***groupe compétition:***

- Ne pas oublier de sélectionner l'option "licence FFME" correspondant à votre âge. Elle contient l'assurance de base (à 8 €) nécessaire aux compétitions.
- Conformément à la décision du CA, la licence FFCAM vous sera remboursée fin septembre.

### **Adultes Débutants:**

- 1 - s'inscrire via le lien Helloasso entre le 28 juillet et le 5 septembre avec paiement de la part club. Utiliser le code COVID-19 pour une remise de 50% sur la part club (remise suite à la saison 2020/2021).
- 2 - Une fois l'inscription effectuée sur helloasso, prise de licence via le lien qui vous sera envoyé par mail (entre le 1 et le 19 septembre). C'est à ce moment-là que vous pourrez également prendre l'assurance.
- 3 - Nous ramener le certificat médical en papier avant le 25 septembre au local. [>> modèle certificat médical <<](#)

### **Adultes Autonomes**

#### ***Tarif réduit:***

- 1 - s'inscrire via le lien Helloasso entre le 28 juillet et le 19 septembre avec paiement de la part club. Possibilité d'adhérer également au club de Marsas Escalade et Montagne en option. Utiliser le code COVID-19 pour une remise de 50% sur votre part club (remise suite à la saison 2020/2021).
- 2 - Une fois l'inscription effectuée sur helloasso, prise de licence via le lien qui vous sera envoyé par mail (entre le 1 et le 19 septembre). C'est à ce moment-là que vous pourrez également prendre l'assurance.
- 3 - Nous ramener le certificat médical en papier avant le 25 septembre au local.

#### ***Tarif normal:***

Pour toutes les réinscriptions après le 19 septembre, la procédure sera identique mais aucune remise ne sera appliquée (considérée comme une inscription). Si le lien n'est plus disponible sur le site, il suffira de le demander par mail à [escalibourne@gmail.com](mailto:escalibourne@gmail.com).

## POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS:

### **Jeunes:**

Le certificat médical est remplacé par un questionnaire santé spécifique: [>> à télécharger ICI <<](#)

Une fois ce questionnaire rempli:

- 1 - s'inscrire via le lien Helloasso (qui sera sur la page inscription) entre le 8 septembre et le 19 septembre avec paiement de la part club.
- 2 - Une fois l'inscription effectuée sur helloasso, il faut prendre la licence FFCAM via le lien que vous recevrez par mail (avant le 19 septembre). C'est à ce moment-là que vous pourrez également prendre l'assurance.
- 3 - Si nécessaire, en fonction des réponses au questionnaire de santé, ramener un certificat médical en papier avant le 25 septembre au local. [>> modèle certificat médical <<](#)

### **Adultes Débutants:**

- 1 - s'inscrire via le lien Helloasso entre le 8 septembre et le 19 septembre avec paiement de la part club.
- 2 - Une fois l'inscription effectuée sur helloasso, il faut prendre la licence FFCAM via le lien que vous recevrez par mail (avant le 19 septembre). C'est à ce moment-là que vous pourrez également prendre l'assurance.
- 3 - Nous ramener le certificat médical en papier avant le 25 septembre au local. [>> modèle certificat médical <<](#)

### **Adultes Autonomes:**

Un adulte est dit autonome à partir du moment où il est capable d'assurer et de grimper en tête en parfaite sécurité. Ces compétences sont vérifiées par nos encadrants lors de vos premières séances. Si vous avez un doute, inscrivez vous en débutant ou contactez nous: [escalibourne@gmail.com](mailto:escalibourne@gmail.com)

- 1- Pré-inscrivez vous en "Nouveaux adultes autonomes" via le lien helloasso (gratuit) avant le 19 septembre.
- 2- Nous calerons avec vous (début septembre) des séances pour vérifier votre autonomie.
- 3- Une fois votre autonomie vérifiée, nous vous enverrons la procédure et les liens pour vous inscrire.

## FAQ

### **Mon enfant à 8,5 ans et il est grand pour son âge, est il possible de l'inscrire?**

Non. Nous sommes désolé mais il nous faut fixer une limite pour le confort des jeunes et des encadrants. L'âge s'entend au 1er septembre 2021

### **Quand est-ce que je recevrai le lien pour prendre la licence FFCAM?**

Pour toutes les personnes qui se sont inscrites sur helloasso avant le 1er septembre, nous vous transmettrons le lien. Pour les autres, vous le recevrez dans le mail de confirmation d'inscription d'helloasso.

### **Vous êtes toujours complet, comment fait-on?**

Malheureusement, nous savons que nous faisons de très nombreux déçu chaque année. Dans la mesure du possible nous avançons les inscriptions à juin/juillet pour permettre à ceux qui anticipe d'avoir une place. Malheureusement, la crise sanitaire ne nous aide pas depuis 2 saisons. La bonne nouvelle, c'est le lancement d'un nouveau club à Marsas d'ici novembre 2021. Laissez lui le temps de recruter et de former de nouveaux encadrants bénévoles.

### **Le pass sanitaire et les autres activités d'Escalibourne?**

Nous ferons appliquer les obligations légales que l'on nous demande, rien de plus, rien de moins. Celle ci étant destiné à évoluer, le cadre de pratique évoluera forcément.